

Neuchâtel, le 12 novembre 2021

Budget 2022 : poursuivre les investissements prioritaires tout en recherchant l'équilibre

La pandémie de Covid-19 et les effets cumulés des dernières réformes fiscales ainsi que du système péréquatif ont pesé sur le budget 2022 de la Ville de Neuchâtel, qui présente un excédent de charges de 12,4 millions de francs. La récente fusion et une hausse attendue des prix en raison de difficultés d'approvisionnement, impactent aussi le résultat attendu. Si ce contexte difficile appelle à la vigilance, et doit mener à un examen approfondi des missions et prestations délivrées à l'avenir par la Ville, il n'entame pas l'ambition du Conseil communal de faire de son territoire fusionné un écrin durable propice à la qualité de vie et à l'innovation, ainsi que de mettre à profit le formidable élan né de la fusion.

Si le premier budget de transition de la nouvelle commune avait anticipé le choc de la crise, celui de l'an 2, élaboré par les nouvelles autorités communales, doit affronter les lourds effets financiers de la pandémie de Covid-19 ainsi que ceux liés aux récentes réformes fiscales, défavorables à la capitale cantonale. La situation conjoncturelle, entre reprise économique fragile et crise d'approvisionnement (avec de premiers signes d'inflation), ne permettent pas d'entrevoir une embellie à court terme. Et l'harmonisation des conditions de travail, dans le respect des droits acquis, prévue par la convention de fusion, joue aussi son rôle dans le déficit annoncé de 12'366'100 francs.

Charges en hausse et recettes en baisse

Après une baisse de plus de 32 millions de francs entre 2013 et 2015, les recettes fiscales diminuent encore de 18,9 millions entre 2015 et le budget 2022. Les causes sont multiples : la baisse du taux d'imposition du bénéfice pour les entreprises, la bascule canton-communes du coefficient fiscal, la création du fonds intercommunal de redistribution des impôts des personnes morales, la réforme fiscale des personnes physiques, dont les effets sont pleinement visibles depuis la taxation 2020, et enfin dernièrement, l'harmonisation du coefficient fiscal dans la commune fusionnée, passée de 72 à 65% pour les habitant-e-s de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, sans oublier les effets liés à la pandémie.

Durant la même période, entre 2015 et le budget 2022, les charges de transfert sont en hausse de 16,1 millions, principalement en raison de l'augmentation de notre participation aux mécanismes de solidarité et de mutualisation entre les communes et avec le canton (péréquation, transports publics, écoles et guichet social principalement).

« Les Communes parties à la fusion ont puisé dans les réserves qu'elles ont pu constituer lors des années bénéficiaires pour maintenir ou développer le volume de leurs prestations dans les années plus difficiles, tant pour leur-e-s habitant-e-s que pour l'ensemble du canton. Nos réserves ne sont toutefois pas inépuisables et ne doivent pas, sur le long terme, servir à compenser un trop fort différentiel entre nos dépenses et nos recettes. C'est pourquoi nous voulons travailler sur la durée pour rétablir l'équilibre budgétaire, tout en assurant la poursuite des investissements engagés et le lancement de nouveaux, conformément à notre programme de législature », a rassuré Didier Boillat, responsable des finances.

Identifier les missions et prestations prioritaires

Conscient du contexte délicat dans lequel se trouve la Ville, mais déterminé à continuer d'investir ces prochaines années, le Conseil communal a donc décidé de prioriser les projets en fonction des objectifs de législature – ceux-ci seront explicités d'ici la fin de l'année. Développer l'attractivité économique et le projet de territoire, renforcer la démocratie de proximité, réduire les émissions de Co2 et adapter la ville aux changements climatiques, oser l'innovation ou encore valoriser l'offre culturelle, sportive et touristique, seront autant d'objectifs forts qui orienteront les prochains investissements.

« Neuchâtel doit mettre à profit le formidable élan né de la fusion, en poursuivant les investissements en cours, en développant l'attractivité économique et résidentielle de la ville et en accompagnant les projets privés, a déclaré la présidente de la Ville, Violaine Blétry-de Montmollin, en conférence de presse. Il en va de la santé économique de l'ensemble de notre canton. Nous étudions ainsi, avec la Commission financière, les groupes politiques, nos partenaires cantonaux et nos cadres communaux, les moyens d'atténuer la crise par une politique anticyclique ambitieuse et responsable. »

Parmi les réalisations à venir, on peut citer les travaux du nouveau parc urbain des Jeunes-Rives, la restauration des jardins patrimoniaux de l'Hôtel DuPeyrou et du MEN, la centralité de Peseux, mais aussi le réaménagement du Clos-de-Serrières et des Portes-Rouges, l'assainissement du collège des Parcs, sans oublier la dernière touche apportée à la Collégiale dont la restauration s'achèvera en 2022.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, en charge du dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, 032 717 71 01

